



COLLEGE PRIVE LE MIRI

ECOLE D'EXCELLENCE
RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

GROUPE SCOLAIRE LE MIRI
BINGERVILLE
Tel : 27 22 527 900 /
0566601017

ENSEIGNEMENT GENERAL
(de la 6^{ème} à la Tle)

CODE ETABLISSEMENT

041604

Contacts : 2722527900 / 0566601017 / 0747133605 /
Riviera Feh Kessé,

(AVANT TOUTE INSCRIPTION) :
INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE A MTN, ORANGE ou MOOV

I- CONDITIONS GÉNÉRALES DE RECRUTEMENT DES NOUVEAUX ELEVES

Présélection sur dossiers	
CLASSES	DOSSIERS DE PRESELECTION
6 ^{ème} , 2 ^{nde} ,	- Fiche d'orientation (6 ^{ème} et 2 ^{nde})
1 ^{ère} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème}	- Les 3 Bulletins des classes précédentes - Test de recrutement (Frais de test : 5000)
3 ^{ème} et Tle	- Les 3 bulletins de 5 ^{ème} et 4 ^{ème} (pour les classes de 3^{ème}) - Les 3 bulletins de 2 ^{nde} et 1 ^{ère} (pour les classes de terminale) - Test de recrutement (Frais de test : 5000F)

NB : Les demandes de transfert au Miri ne doivent être adressées à la DEEP qu'après l'obtention de l'autorisation d'inscription du collège privé le Miri

II. DOSSIERS D'INSCRIPTION

- 1 fiche d'inscription à imprimer sur le site de l'école : www.groupescolairelemiri.org
- 2 copies (**originale**) de l'extrait d'acte de naissance
- 08 photos d'identité de même tirage
- 1 certificat de scolarité, 1 certificat de radiation + le Bulletin du 3^{ème} Trimestre pour toute nouvelle inscription
- 1 chemise à rabat (Bleue pour les garçons et rouge pour les filles)
- 1 copie du reçu d'inscription en ligne de l'année en-cours
- 1 numéro WhatsApp actif du correspondant-école à communiquer obligatoirement à l'inscription.
- 1 rame de papier (double A)
- 10 rouleaux de papier hygiène
- 1 paquet de marker effaçable pour tableau (marque Bic de couleur bleue/noire/Rouge/Vert)

NB : Tous les dossiers complets doivent être déposés obligatoirement le jour de l'inscription.

III. – TARIFS DE LA SCOLARITE

Niveaux	1 ^{ER} CYCLE (6 ^{ème} à la 4 ^{ème})		SECOND CYCLE (2 ^{nde} à la 1 ^{ère})	
	AFF	NAFF	AFF	NAFF
1 ^{er} versement à l'inscription	165.000	190.000	140.000	195.000
2 ^{ème} Versement Au plus tard 06/11/2024	60.000	120.000	110.000	125.000
3 ^{ème} versement Au plus tard 05/02/2025	65.000	100.000	50.000	110.000
Total Scolarité	290.000	410.000	300.000	430.000

Tous les paiements en espèce doivent être versés à la banque sur les numéros de compte suivants :

BACI(Banque Atlantique) : N° de Compte : CI034 01001 011349390002 13

Bénéficiaire : GIEDEV

Déposant : Nom et prénoms de l'élève + sa classe

BSIC : N° de Compte : CI154 01501 00100133979 62,

Bénéficiaire : Collège Privé le Miri.

Déposant : Nom et prénoms de l'élève + sa classe

Aucun versement en espèce n'est autorisé au sein de l'établissement.

Par chèque au bénéfice du **GIEDEV** ou du **COLLEGE PRIVÉ LE MIRI**, à remettre à l'économiste.

IV. – TARIFS CLASSES D'EXAMEN (3^{ème} et Tle)

Niveaux	3 ^{ème}		Terminale	
	AFF	NAFF	AFF	NAFF
1 ^{er} versement à l'inscription	165.000	190.000	140.000	195.000
2 ^{ème} versement 06/11/2024	60.000	120.000	110.000	125.000
3 ^{ème} versement 05/02/2025	75.000	110.000	60.000	120.000
Total Scolarité	300.000	420.000	310.000	440.000

Les frais de scolarité couvrent :

- Les droit d'inscription
- La scolarité
- Les Droits d'examen
- CDI
- La salle multimédia
- Les tenues de sport
- L'assurance scolaire
- Le carnet de correspondance
- Les macarons
- L'infirmerie
- Vie scolaire

PAS DE PAIEMENT DE FRAIS ANNEXES.

Le paiement en espèce de la scolarité au sein de l'établissement est interdit. Tous les versements de la scolarité doivent être effectués à la banque sur les numéros de compte indiqués (SAUF LES FRAIS DE PREPARATION À L'EXAMEN POUR LES CLASSES DE 3EME ET TLE : 40.000F PAYABLES À L'ECONOMAT LE JOUR DE L'INSCRIPTION)

NB : Tout paiement entamé devra être effectué dans son intégralité au plus tard le **05 février 2025** et ne saurait faire l'objet de remboursement même en cas d'interruption de scolarité de l'élève en cours d'année scolaire ou de désistement avant le début des cours.

V. RESTAURATION

Un service de restauration est organisé au sein de l'établissement avec des menus variés, à portée de bourse des élèves

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement à midi le lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi pour ceux qui ont cours dans l'après-midi.

À acheter à l'économat.

Tenues Scolaires	Montant
Polo du GS le MIRI	7 000
Cravate	4 000
Blouse de TP (à Partir de la 4ème)	6 000
Feuilles de devoir de niveau	5 000
Tissus de la tenue du lundi	7 000
Piscine – cours de natation	- Paiement annuel (cash à l'inscription) = 90.000F - ou 35.000F par trimestre soit 105.000F par an (payable au début de chaque trimestre)

VI- FRAIS DE TRANSPORT 45.000f PAR MOIS

(Voir l'économat pour les renseignements)

(Période : Du lundi 09 Septembre 2024 au 31 Mai 2025)

NB : Le paiement se fait tous les deux (02) mois (soit 90.000F par bimestre)

VII. TENUE OBLIGATOIRE

FILLE

- 1 Jupe paysanne bleue marine sans fantaisie longue dépassant les genoux de 25 cm.
- 1 complet des tissus de la tenue de lundi (une cravate, tissu de la chemise (manche longue), tissu de la jupe, le macaron), à acheter obligatoirement au sein de l'établissement chez l'économe.
- 1 paire de chaussure ballerine ;
- 2 Chemises blanches avec col : (manches courtes)
- 1 polo (à porter les mercredis) à acheter au sein de l'établissement chez l'économe
- 2 Paires de chaussures fermées à bas talons + 1 (une) paire de chaussures de sport ;

NB : Pas de port de foulard fantaisiste.

GARÇONS

- 1 Pantalon kaki sans fantaisie
- 1 complet des tissus de la tenue de lundi (une cravate, tissu du pantalon, le macaron), à acheter obligatoirement au sein de l'établissement chez l'économe
- 1 Chemise blanche avec col à manches longues :
- 1 Chemise Kaki à manches courtes ;
- 1 paire de soulier noire obligatoire tous les lundis,
- 1 polo (à porter les mercredis) à acheter au sein de l'établissement chez l'économe
- 1 ceinture noire avec petite boucle obligatoire ;
- 1 Paire de chaussure fermée + 1 paire de chaussures de sport ;

N.B : Les modèles indiqués par l'école (Voir à l'économat) doivent être respectés sans fantaisie sous peine de sanction. Pas de chaussures « Lêkê »